

<https://www.pressegauche.org/Un-bouclier-anti-austerite-pour-protoger-les-travailleurs-demande-Quebec>



**« Un bouclier anti-austérité  
pour protéger les travailleurs »  
demande Québec solidaire**

- Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 23 novembre 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Montréal, le 22 novembre 2020 - Réunis à l'occasion de son deuxième Conseil national numérique de l'automne, les membres de Québec solidaire ont voté en faveur d'un bouclier anti-austérité permettant de générer de nouveaux revenus pour l'État québécois, en mettant à contribution les grandes corporations, les grands pollueurs et les millionnaires et milliardaires du Québec. Ce bouclier anti-austérité vise à protéger les travailleuses et travailleurs du Québec en évitant une nouvelle période d'austérité, alors que le ministre caquiste des Finances Éric Girard propose un échéancier irréaliste de retour à l'équilibre budgétaire en cinq ans.**

« Il est inimaginable que le Québec revive une autre vague d'austérité ! Notre système de santé est déjà en miettes, nos écoles sont déjà en ruines... voyons donc, on ne peut pas se permettre de couper encore ! C'est impensable. Il nous faut un bouclier anti-austérité, pour protéger les familles contre des hausses de tarifs, il nous faut des nouveaux revenus pour éviter de rejouer dans le film d'horreur de l'austérité. » a déclaré Gabriel Nadeau-Dubois.

Le bouclier anti-austérité que Québec solidaire propose est composé de trois mesures concrètes : un impôt spécial de pandémie sur les grandes corporations, un impôt sur les grandes fortunes et une taxe sur les grands pollueurs.

« Pour nous, c'est important qu'on n'attende pas la fin de la crise de la COVID-19 pour mettre les gros pollueurs industriels au pas et qu'on investisse cet argent-là dans la transition écologique. On l'a dit hier, la crise climatique ne prend pas de break pendant la pandémie. Adopter une taxe sur les pollueurs, c'est faire preuve de courage. » affirme Manon Massé.

Le bouclier anti-austérité proposé par Québec solidaire devrait permettre d'aller chercher autour de 9 G\$ annuellement. Ces revenus serviront à financer le réinvestissement massif dans les services publics que Québec solidaire propose, ainsi que des mesures de relance économique. Ces mesures seraient en vigueur tant et aussi longtemps que les finances publiques ne se seront pas remises de la crise sanitaire.

« Les Québécoises et les Québécois ont fait leur part. Ils ont déjà payé pour la crise. Ils ont déjà fait assez de sacrifices. C'est au tour de ceux qui en ont profité de faire leur juste part et de payer la facture. Les grosses entreprises et les grandes fortunes doivent payer pour la crise sanitaire et financer le réinvestissement historique dans les services publics dont le Québec a besoin » conclut Gabriel Nadeau-Dubois.

## Détails sur les 3 mesures du bouclier anti-austérité de Québec solidaire

### 1. Impôt sur les grandes fortunes

Québec solidaire propose la mise en place d'un impôt progressif sur les grandes fortunes.

► Revenus envisagés : environ 5 G\$ de nouveaux revenus annuels pour l'État.

► Paliers proposés :

A : 1 M\$ à 10 M\$ : 0,1%, ou 1000\$ par million annuellement.

B : 10 M\$ à 100 M\$ : 1 %, ou 10 000\$ par million annuellement.

C : 100 M\$ à 1 G\$ : 2%, ou 20 000\$ par million annuellement.

D : 1 G\$ et plus : 3 %, ou 30 000\$ par million annuellement.

### 2. Impôt de pandémie

Québec solidaire propose la mise en place d'un impôt de pandémie afin que les entreprises qui font de gros profits malgré la crise participent davantage à l'effort collectif.

- ▶ Revenus envisagés : 3,4 G\$ pour 2020-2021.
- ▶ L'impôt de pandémie consiste en une augmentation du taux d'imposition de moitié sur les profits des grandes entreprises. Ainsi, le taux de base de 11,6% pour les grandes entreprises serait augmenté à 17,4%. Pour les PME, une exemption sur les premiers 500 000\$ de profit serait mise en place, question de protéger les propriétaires-exploitants.

### 3. Taxes sur les grands pollueurs

Québec solidaire propose d'augmenter de 30 % le prix du carbone pour les grands émetteurs industriels du Québec (plus de 25 000 tonnes éq. CO<sub>2</sub> par an). Cette hausse est compatible avec le prix nécessaire du carbone à l'atteinte des objectifs de réduction de GES du Québec. Il s'agit d'une augmentation de 6,91 \$ par tonne de GES en 2021 et 7,39 \$/t en 2022.

- ▶ Revenus envisagés : 213,3 M\$ sur deux ans et 549,1 M\$ sur 5 ans.
- ▶ C'est une taxe sur les grands émetteurs qui s'ajouterait à l'actuel Système de plafonnement et d'échange d'unités d'émissions, le SPEDE. Cette taxe ciblerait uniquement les « émetteurs directement assujettis », soit les grands émetteurs industriels émettant 25 000 tonnes et plus de GES par année.